



© Frédérique Deleuze / UCL

# La dette climatique des pays industrialisés envers le Sud,

Interview avec Jean-Pascal van Ypersele

*J-P. van Ypersele est professeur de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCL. Il représente les services fédéraux de la politique scientifique lors de nombreuses conférences internationales sur les changements climatiques, notamment celles du GIEC et de la Convention climat. Nous l'avons rencontré...*

## **Les changements climatiques pourraient-ils avoir un impact significatif sur la production alimentaire et les réserves de nourriture ? Et toucheraient au premier chef les pays du Sud ?**

C'est vrai. C'est le paradoxe des changements climatiques : les pays les moins responsables vont être les "premières" victimes. J'hésite entre les termes "premières" ou "principales" victimes qui pourraient donner l'impression qu'il n'y aura pas de victimes dans les pays développés. Le dernier rapport du GIEC souligne que les changements climatiques entraveront la réalisation des Objectifs du Millénaire à moyen et à long terme. Outre l'augmentation du prix de l'énergie, les difficultés liées aux changements climatiques dans l'approvisionnement en eau d'une part et dans l'agriculture d'autre part, vont contribuer à faire monter le prix de la nourriture, précariser l'agriculture dans certaines régions, et donc fragiliser la sécurité alimentaire.

On n'a pas idée de ce que va représenter dans certaines régions spécifiques la fonte des glaciers. Sur les contreforts de l'Himalaya, les glaciers sont les réservoirs d'eau. Les glaciers fondent pendant la période sèche et alimentent des cours d'eau importants comme le Gange, essentiel à la vie de centaines de millions d'Indiens. Si ces glaciers disparaissent suite au réchauffement, il n'y aura plus d'eau que lors des pluies, ce sera une catastrophe !

## **Et cela pourrait mener à des conflits, des immigrations massives ?**

Difficile de faire des prévisions d'autant plus que ces phénomènes sont causés par un ensemble de facteurs. Mais les changements climatiques vont probablement aggraver les raisons d'émigrer. Prenons la partie fertile du delta du Nil, à moins d'un mètre au dessus du niveau de la Méditerranée, où vivent 10 millions de personnes. Si le niveau de la mer monte ne fut-ce que de 50 cm, chiffre tout à fait raisonnable d'ici

la fin du siècle, on peut estimer que 5 millions d'individus vont devoir se déplacer. Pour aller où ? Pas dans le désert...

## **Vous êtes de ceux qui estimez que les pays industrialisés ont contracté une "dette climatique" envers les pays du Sud.**

### **Que voulez-vous dire par là ?**

On entend parfois dire : "Bientôt les pays en développement vont émettre plus que les pays développés et la responsabilité va basculer". C'est une analyse erronée parce que le CO<sub>2</sub> reste une centaine d'années dans l'atmosphère. Un grande part du CO<sub>2</sub> que nous avons dégagé depuis la révolution industrielle, donc depuis environ 200 ans, est toujours là. Le total accumulé, le supplément de CO<sub>2</sub> actuel dans l'atmosphère, est grosso modo à 80 % originaire des pays industrialisés. Même si, demain, les pays en développement émettent autant, le rapport 80%-20% (qui mesure la responsabilité historique des pays développés) ne variera que très légèrement au cours des 40 ans à venir. D'où la "dette climatique"... Et il faut également tenir compte des différences de populations et noter que ces 80 % du CO<sub>2</sub> accumulé viennent des pays développés qui ne représentent que 1/5<sup>e</sup> ou 1/6<sup>e</sup> de la population mondiale ! Même si le Sud émettait autant que le Nord, les émissions seraient 5 fois plus importantes *per capita* dans les pays développés ! Les Etats-Unis disent : "On réduira nos émissions quand la Chine les réduira". C'est insensé ! Les Chinois émettent par habitant 6-7 fois moins qu'un Américain...

## **Comment pourrait-on s'acquitter équitablement de cette "dette climatique" ?**

Je vois trois façons de payer cette dette. D'abord, en étant pénétré du principe de responsabilités communes mais différenciées qui est le principe de base de la Convention sur les changements climatiques. Tous ceux qui ont ratifié la Convention, y compris les Etats-Unis, reconnaissent avoir un rôle dans la perturbation du climat, mais à des degrés différents. Le

principal effort de réduction des gaz à effet de serre repose sur les pays développés, en termes de responsabilité morale. A partir de ce principe, les pollueurs peuvent décider d'utiliser volontairement des systèmes de compensation. Il existe des sociétés sérieuses en Belgique qui proposent à des entreprises ou des individus d'acheter des tonnes de CO<sub>2</sub> pour compenser les émissions qu'ils n'ont pas réussi à réduire en finançant avec cet argent des projets dans les pays en développement.

Ensuite, il convient de participer à l'adaptation des pays en développement. à la partie des dégâts qu'on ne pourra pas éviter par la prévention. Imaginons que les ressources en eau d'une ville du Sud fassent défaut à cause de la fonte des glaciers, il conviendra de participer aux frais du barrage ou du dessalement de l'eau de mer. Si l'une des causes de la nécessité de cet investissement provient de l'action des pays industrialisés, il est logique que ce soient les responsables qui paient !

#### **De tels programmes d'adaptation ont-ils déjà été discutés ? Pourraient-ils être mis en oeuvre par la coopération au développement ?**

Oui, on commence à en parler. Mais je pense qu'en termes de budget, cela dépasserait celui de la coopération. Il y a un programme de travail sur l'adaptation, "The Nairobi Work Programme on Adaptation", qui n'en est qu'à ses balbutiements. Mais il n'existe pas d'obligations contraignantes qui obligerait les pays industrialisés à appliquer à l'échelle de la planète un principe déjà utilisé chez nous : celui du "pollueur-payeur". Ce principe est entré dans les habitudes et la législation au cours de ces 30 dernières années ; pourquoi ne serait-il pas appliqué au niveau international? Une des raisons est probablement l'ampleur des montants à considérer. Kyoto prévoit aussi le Mécanisme de développement propre. L'inconvénient, c'est qu'il permet aux pays développés de polluer d'avantage.

#### **S'il est vrai que l'on veut "développer le monde", mais qu'il est en même temps inconcevable que tout le monde consomme à la manière d'un occidental, exporter notre modèle de développement n'est pas viable pour la planète. Quelles sont les alternatives ?**

Effectivement. On se rend compte qu'on ne peut continuer de cette façon. Il faut prendre en compte les conséquences à long terme des choix d'aujourd'hui et agir de manière à satisfaire les besoins fondamentaux d'une grande partie de la population tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures. C'est la définition du développement durable. Et de plus en plus, dans les pays développés, on comprend qu'il est possible de découpler la croissance économique des émissions de CO<sub>2</sub> ; d'avoir de la chaleur, de la lumière, de se déplacer sans continuer à promouvoir le gaspillage des moyens polluants. L'exemple du pétrole est clair : c'était insensé d'avoir le litre de mazout à 25 cents. On a basé notre modèle sur la consommation massive et le gaspillage des énergies, on a construit des bâtiments mal isolés... (Il se retourne vers la fenêtre du café de Louvain-la-Neuve dans lequel il est assis.) Regardez, ce n'est même pas du double vitrage! Il faut revoir la manière dont on construit, rénove, habite, se déplace. On n'aura pas le choix, notamment parce que le prix de l'énergie va être élevé. La meilleure chose qu'on puisse faire pour les pays en développement, c'est changer le plus vite possible chez nous. Il faut montrer que ces changements

sont bénéfiques, non seulement en termes de réduction de CO<sub>2</sub>, mais aussi de diminution de la demande d'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau ; et donc, indirectement, qu'ils profitent à l'économie et la santé publique. Ce qui devrait intéresser les décideurs politiques des pays en développement.

#### **Comment la coopération au développement doit-elle intégrer cette question dans ses programmes, à court et à long terme ?**

Il faudrait que des personnes spécialisées se posent la question en amont des projets de coopération. Je ne connais pas bien l'organisation de la coopération au développement, mais j'ai l'impression qu'il n'y a pas encore eu assez d'analyse de la composante "changements climatiques" dans l'ensemble de ses activités. C'est sans doute en partie un problème de manque de moyens humains<sup>1</sup>. Partout, il faudrait former et éduquer à la problématique du climat.

#### **Mais n'existe-t-il pas des domaines plus urgents pour la coopération ?**

Oui, mais si le rapport du GIEC estime que la réalisation des Objectifs du Millénaire est mise à mal par les changements climatiques, il y a urgence à se poser des questions. Une analyse de la Banque mondiale<sup>2</sup> a démontré que près du quart de ses projets était menacé par les changements climatiques, et une étude de l'OCDE a montré que cette part pouvait atteindre 65% dans certaines régions. Mais on en a peu conscience et on continue à faire ces investissements sans prendre en compte les changements climatiques. Imaginons un beau projet de reboisement qui est mis en oeuvre avec des espèces d'arbres qui dans trente ans ne conviendront plus au climat, ou de l'adduction d'eau au Pérou à partir des fontes du glacier, sans tenir compte qu'il aura disparu dans 20 ans...

#### **La lutte contre le changement climatique va-t-elle dans le sens des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ?**

Pas automatiquement. On peut par exemple imaginer réduire le changement climatique par la plantation de monocultures d'arbres qui poussent vite mais qui bénéficient peu aux populations locales. Mais je crois qu'il y a moyen - et qu'il faut le faire - d'allier la recherche de la réalisation des OMD à celle d'un développement durable et de la lutte contre les changements climatiques. C'est d'ailleurs le sujet du prochain rapport annuel de la Banque Mondiale. ■

**Propos recueillis par Elise Pirsoul**

Pour en savoir plus :

- "Changements climatiques, impasses et perspectives – Points de vue du Sud", Alternatives Sud, éd. Syllepse, (avec la collaboration de J.-P. van Ypersele), 2006 Cetri ([www.cetri.be](http://www.cetri.be))
- En avril 2008, devrait paraître une analyse de la Banque mondiale sur les changements climatiques : "Global Monitoring Report 2008: MDGs and Climate Change: Accelerating and Sustaining Development"
- La version intégrale de cet interview se trouvera bientôt sur le site [www.dgcd.be](http://www.dgcd.be)

1. Effectivement, à la DGCD, seulement 2 personnes sont chargées d'intégrer la composante "changement climatique" dans l'ensemble des projets de développements, et elles ont également en charge la biodiversité, la désertification, l'ozone, le GEF... A titre de comparaison, pour la coopération hollandaise, 10 personnes travaillent uniquement sur les changements climatiques ; 20 personnes en Angleterre...

2. La Banque Mondiale (2006) estime que 25% de ses projets sont exposés à des risques climatiques sérieux. D'après une enquête conduite dans 6 pays, l'OCDE (2005) soutient que le réchauffement climatique pourrait affecter négativement de 12 % (en Tanzanie) jusqu'à 65 % (au Népal) de son aide au développement. <http://www.inwent.org/ez/articles/061215/index.en.shtml>